

“Allô ? Mes parents viennent de se séparer. Je me sens mal”

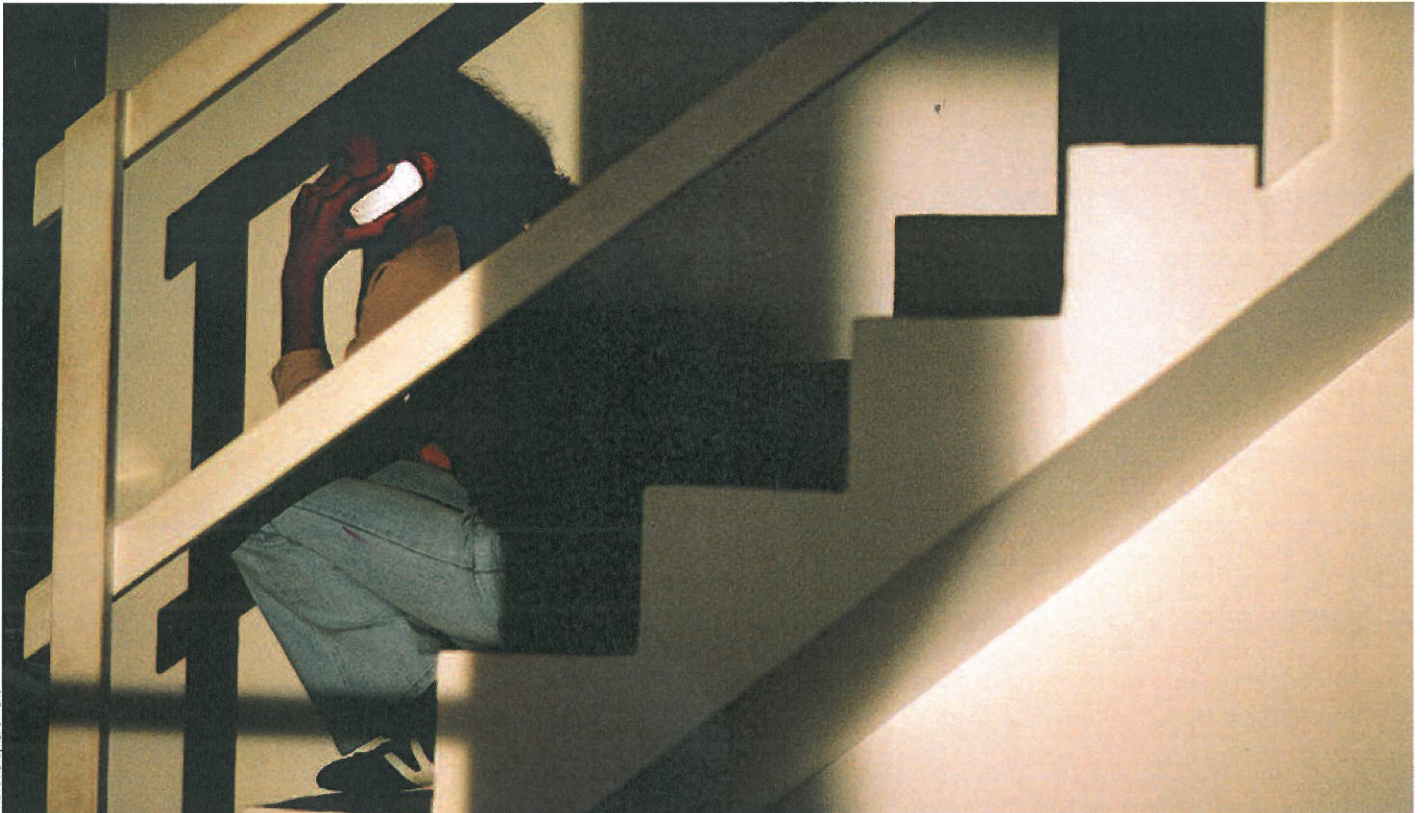


PHOTO ALTO/REPORTERS

Au cours de l'année 2014, les appels reçus au 103 ont duré en moyenne 6 minutes. La conversation la plus longue a duré deux heures et deux minutes.

■ En 2014, la ligne 103 “Ecoute Enfants” a reçu 10 000 appels. Plus d'une fois par jour, un divorce ou une séparation est en cause.

Le 103, c'est la ligne d'écoute des enfants de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Un numéro qui existe depuis 26 ans et que les gamins peuvent appeler gratuitement 7 jours sur 7, entre 10 heures et minuit.

Et, visiblement, les enfants le connaissent. En 2014, les écoutants ont ainsi reçu 10 548 appels “à contenu” (à côté des blagues et autres messages grossiers) émanant principalement d'adolescents (les 13-18 ans ont passé 55 % des appels) mais aussi de jeunes plus âgés (6 % de jeunes de plus de 19 ans) et d'enfants (beaucoup) plus jeunes. Ainsi, 20 % des appelants étaient des mômes de 10 à 12 ans et 4 % des petits de 7 à 9 ans. Il y a même eu 67 appels de bouts de chou qui avaient moins de 7 ans... Les filles sont plus nombreuses que les garçons dans (quasi) toutes les tranches d'âge.

Pour le reste, ce sont des adultes (14 % de parents, enseignants, professionnels...) qui forment le 103.

“La première crêpe est toujours ratée”

Pour demander des informations, des coordonnées, des précisions juridiques (20 %). Ou simplement pour

parler. Rarement pour dire que tout va bien.

Plus d'une fois par jour (417 appels, soit 4 % du total des coups de fil reçus en 2014), des enfants téléphonent suite au divorce ou à la séparation, mal vécu(e), de leurs parents. “Je voudrais rester chez maman. Elle est toute seule. Papa, lui, il a sa copine.”

Mais c'est la maltraitance, surtout familiale, qui suscite proportionnellement le plus grand nombre d'appels des gamins: 1 385 en 2014, soit 13 % du total. Dans la majorité des cas, c'est le parent ou le tuteur (64 % des cas) qui est auteur de la maltraitance, avant... les grands-parents (16 %), relève le rapport d'activités 2014 de la ligne “Ecoute enfants”.

Dans deux tiers des cas, les petits ramassent des claques, des coups, des baffes quand ce n'est pas pire encore. Il y a aussi les brimades ou les moqueries (soit la maltraitance psychologique) dans 30 % des cas. Comme le vit cette fille de 15 ans, qui se sent exclue de sa famille et vit mal une préférence pour ses petits frères. Elle a appelé le 103 après une dispute. Sa maman venait de lui balancer: “Les enfants, c'est comme les crêpes, la première est toujours ratée.”

Le rapport de 2014 montre encore que la violence sexuelle (11,3 % des appels pour maltraitance) est “en nette augmentation” par rapport à 2013 (7,1 %).

Autre point d'attention de la ligne “Ecoute enfants”,

depuis plusieurs années: le harcèlement. Les écoutants ont répertorié 208 coups de fil en 2014 d'élèves pris pour boucs émissaires dans leur école.

Une boîte à outils

“Le 103, c'est un service généraliste où on peut parler de tout: les relations avec les parents, l'amour, la sexualité, le racisme, la violence, le harcèlement, la drogue, la maltraitance... D'un côté, il y a l'enfant qui appelle et de l'autre l'écouteur. Ils ne se connaissent pas et resteront anonymes tout au long de la conversation”, indique Sylvie Courtoy, psychologue, qui coordonne l'équipe des écoutants. “Le 103, c'est un lieu de parole et d'expression libre. Une ligne d'écoute bienveillante dans les situations de doute, de questionnement, de crise, quand on éprouve de l'anxiété ou de la solitude.

Notre but est de permettre à l'appelant d'avancer dans la réflexion mais c'est toujours lui qui reste acteur de sa propre histoire. Il peut raccrocher quand il veut.”

La ligne “Ecoute enfants”, désormais doublée d'un site Internet, se définit d'abord comme une boîte à outils à l'intention des enfants, des adolescents et des professionnels.

Annick Hovine

“Parfois, l'enfant ne souhaite aucune aide: c'est l'écoute qu'il cherche.”

SYLVIE COURTOY
Coordinatrice du “103”.

→ www.103ecoute.be

Dix-huit ans pour terrorisme

Sexualité

“Comment faire pour embrasser une fille?”

Tabou. Malgré une société de plus en plus sexualisée, les écoutants de la ligne “Ecoute Enfants” ont le sentiment que le sujet reste tabou et que les jeunes ne sont pas toujours très (bien) informés sur les questions de la puberté, des relations sexuelles, des moyens de contraception ou des maladies sexuellement transmissibles. Ils ont reçu en 2014 plus de mille appels évoquant la sexualité (soit 10 % du total): “Comment faire l’amour?” ou “Comment faire pour embrasser une fille?” ou “Est-ce que la taille du pénis, c’est important pour faire des enfants?”. Un total de 382 questions étaient concentrées sur le thème de la grossesse: “Si je me fais avorter, est-ce que je pourrai avoir des enfants plus tard?” Et 151 autres avaient trait à la contraception: “C’est quoi la différence entre la pilule normale et la pilule du lendemain?”

An. H.

Mal-être

Jeunes en errance au bout du fil

Idées noires. Le 103 est régulièrement confronté à des jeunes qui confient avoir des pensées ou des comportements suicidaires (171 appels en 2014, soit un tous les deux jours), envisagent de passer à l’acte (81) ou parlent d’automutilation (124). Si on y ajoute les adolescents qui téléphonent pour parler de leur solitude (191 appels) ou de problèmes d’estime de soi (202), on mesure le mal-être des jeunes appelants.

Inquiétant. Un phénomène nouveau est apparu en 2014. Deux à trois fois par semaine, la ligne “Ecoute Enfants” reçoit des appels de jeunes en errance: des enfants mis à la porte de chez eux ou de leur institution et qui se retrouvent à la rue, sans ressources, sans savoir vers qui se tourner. Si ce n’est vers le 103 où il y a la certitude, au bout du fil, d’entendre une voix. An. H.

■ Rachid Benomari avait persuadé trois amis à partir avec lui pour combattre dans les rangs des Shebabs somaliens.

Jamais un tribunal belge n’a prononcé de peine aussi lourde dans un dossier de terrorisme islamiste. Le Molenbeekois Rachid Benomari a été condamné, jeudi, à dix-huit ans de prison par la cour d’appel de Bruxelles, qui confirme ainsi le jugement rendu en première instance.

Ce Français d’origine algérienne était le chef d’une filière d’envoi de combattants vers la Somalie. Trois hommes l’avaient accompagné le 15 avril 2011. Ils s’étaient rendus en Turquie en voiture. D’Istanbul, ils avaient rejoint le Kenya en avion. Par voie de terre, grâce à des passeurs, ils avaient gagné la Somalie pour rejoindre les Shebab, groupe affilié à Al Qaïda.

Le quatuor disposait de relais, restés en Belgique. Ces petites mains avaient joué un rôle dans le financement des départs. Mais ces hommes et ces femmes n’étaient pas en appel. D’autres auraient dû rejoindre le quatuor en Somalie, qui était alors – on ne parlait pas encore de la Syrie – une destination prisée des candidats au jihad armé. Mais celui qui les guidait, muni d’un faux passeport, avait été démasqué lors du passage de la frontière entre la Bulgarie et la Turquie.

Une fois en Somalie, Rachid Benomari, qui avait recruté le coiffeur Hassan Kafî, Mustapha Bouyahbaren et Mohamed Saïd, pour constituer “sa caravane” – selon l’expression des jihadistes pour nommer leurs groupes – ne sera jamais avare de nouvelles. Il enverra à sa femme des photos de lui, armé de kalachnikovs ou de couteaux, laissant entendre qu’il a égorgé des “mécrites”.

Devant la cour d’appel, il a répété qu’il a participé à des combats au cours desquels des militaires de l’Amisom, force de l’Union africaine en Somalie, ont été tués. Ce “fait d’armes”, toujours à l’instruction, pourrait lui valoir un renvoi en cour d’assises.

Des combats dans les rangs des Shebabs

Hassan Kafî sera le premier à quitter la Somalie. Après avoir été incarcéré pour séjour illégal au Kenya, il atterrira à Bruxelles en septembre 2012. Il reconnaît aujourd’hui avoir fait fausse route. Il semble bien que, comme les autres, il ait pris part à des entraînements militaires, voire à des combats.


Pour la cour d’appel, il n’a pu quitter la Somalie qu’avec l’assentiment des Shebabs, preuve qu’il a combattu avec eux. Mais, note la cour, il y a chez cet homme, qui, après neuf mois de préventive, a repris son travail de coiffeur, une amorce d’amendement. Il a par ailleurs beaucoup collaboré à l’enquête. La cour d’appel a donc été clément: deux ans de prison – contre trois en première instance – pour cet homme, qui en raison d’une condamnation pour vol, est en récidive légale.

La cour d’appel a été nettement plus sévère pour les deux autres hommes qui avaient aussi suivi Rachid Benomari. Mohamed Saïd et Mustapha Bouyahbaren ont été condamnés à cinq ans, avec un sursis pour ce qui excède les quatre ans pour le second.

J. La.

ANTIQUAIRE

ACHÈTE CHER




- Manteaux de fourrure
- Antiquités
- Tableaux anciens
- Meubles anciens
- Pendules, horloges
- Montres, bijoux anciens
- Sculptures bronze
- Argenterie
- Instruments de musique

M. Heitzmann W.

0493 70 42 00

wilsonheitzmann@hotmail.fr



n° RCS 530 898 782

CIVA

ARCHIVES
D'ARCHITECTURE
MODERNE

RUE DE L'ERMITAGE 55
BRUXELLES 1050

WWW.CIVA.BE

EXPO 28.01 > 13.09 2015

“TRESORS D'ARCHITECTURE” DE L'ART NOUVEAU A L'EXPO 58

DESSINS ORIGINAUX
MAQUETTES
MOBILIER
FERS FORGES
PHOTOGRAPHIES
VITRAUX



PROLONGATION - VERLENGING

